

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 1er juin 2020 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Noëlla Daraiche, conseillère
Monsieur Albini Fournier, conseiller
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
Monsieur Marion Boucher conseiller
Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

2020-06-546

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption du procès-verbal du 4 mai 2020®
- 4) Acceptation des déboursés de mai 2020®
- 5) Acceptation des comptes à payer®
- 6) Maire suppléant®
- 7) Projet FAIR 2020 ®
- 8) Programmation TECQ ®
- 9) Planification travaux routiers locaux®
- 10) Facture électrique salle de loisirs®
- 11) Achat plaque vibrante®
- 12) Soumission Génératrice Drummond®
- 13) Programme d'aide à la voirie locale volet PPA-CE®
- 14) Avis de motion modification du règlement concernant les chiens®
- 15) Programme supplément au loyer®
- 16) Suivi du maire et des conseillers
- 17) Correspondance;
- 18) Varia;
- 19) Période de questions
- 20) Levée de la séance; ®

2020-065-547

Adoption du procès-verbal du 4 mai 2020

Il est proposé par Marion Boucher et résolu à l'unanimité de conseillers présents que le procès-verbal du 4 mai 2020 soit adopté tel que présenté par le Secrétaire-trésorier.

2020-06-548 Acceptation des déboursés de mai 2020

Il est proposé par Noella Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les déboursés de mai 2020 soient adoptés tel que présenté.

2020-06-549 Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 31 mai 2020; en conséquence, après discussion, il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 19 161.67 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

2020-06-550 Maire suppléant

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement que Monsieur Marion Boucher soit maire suppléant.

2020-06-551 FAIR volet 4 2020

Considérant que la municipalité a accès au programme FAIR volet 4 2020 par l'entremise de la MRC de la Haute Gaspésie;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité autorise le directeur général à embaucher Monsieur Jean-Guy Bergeron comme employé saisonnier pour l'été 2020, afin d'effectuer divers travaux prévus à certaines infrastructures municipales, par une demande dans le cadre du Fonds d'aide à l'initiative régionale (FAIR) volet 4, préparé par le directeur général et présenté à la MRC de la Haute Gaspésie. Que le salaire offert soit de 13 \$ de l'heure.

2020-06-552 Considérant que :

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Albini Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations,

exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 50 \$ par habitant par année, soit un total de 250 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre prochain.

2020-06-553

Planification travaux réseau routier local

Considérant le cahier de charge préparé par le Directeur général et l'inspecteur municipal;

Considérant les travaux majeurs sur certaines rue de la municipalité;

Considérant que la municipalité dispose d'un fonds carrière sablière accessible pour les travaux planifiés;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolut unanimement d'accepter le cahier de charge pour les travaux routiers planifiés pour les deux prochaines années.

2020-06-554

Facture électrique salle de loisirs

Considérant les travaux qui ont été fait dans l'édifice du 142 Principale pour aménager d'un vestiaire et salle de bain, et que ceux-ci ont nécessité des modifications du système électrique;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolut unanimement de payer cette facture de Steeve Laliberté Électrique au montant de 6 605.31\$ à même les surplus cumulés.

2020-06-555

Achat d'une plaque vibrante

Considérant que certains travaux de voirie et d'aqueduc nécessitent de la compaction du sol, pour assurer une meilleure qualité de ceux-ci;

Il est proposé par Marion Boucher et résolut unanimement d'autoriser l'achat d'une plaque vibrante au montant de 2 299.80\$ et que la dépense soit imputée aux surplus cumulés.

2020-06-556

Soumission Génératrice Drummond

Considérant qu'il est important de faire une inspection annuelle de la génératrice de l'usine d'eau potable;

Il est proposé par Noëlla Daraïche et résolu unanimement d'accepter la soumission de Génératrice Drummond au montant de 1 560.62\$.

2020-06-557

Programme d'aide à la voirie locale volet PPA-CE

Considérant qu'une enveloppe dédiée au programme d'aide à la voirie locale, volet PPA-CE du MTQ est disponible auprès de la Députée du comté de Gaspé Méganne Perry-Melançon;

Considérant que la municipalité a planifié des travaux dans son réseau routier qui cadre dans ce volet;

Il est proposé par Marion Boucher et résolu unanimement de mandater le Directeur général à soumettre une demande dans ce programme, afin de supporter la municipalité dans l'entretien de ses rues.

220-06-558

Avis de motion changements dans le règlement 192 encadrant les chiens

Avis de motion est donné par Sylvie Langlois que les modifications au règlement 192 encadrant les chiens sera présenté à une prochaine séance du conseil pour acceptation. Le tout afin d'adapter au règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (chapitre P-38.002, R. 1) du gouvernement provincial.

2020-06-559

Maison des Aînés de Grande-Vallée

Programme municipal d'aide financière complémentaire au programme supplément au loyer

Sur proposition de Noëlla Daraïche et résolu à l'unanimité des conseillers;

Que la municipalité participera au programme de supplément au loyer pour le projet de construction de la Maison des Aînés de Grande-Vallée, en acceptant de s'engager dans une proportion de 10 % pendant les cinq (5) premières années, pour au moins 50 % des unités de logement prévues au projet et jusqu'à concurrence du nombre d'unités maximal prévu à l'intérieur de la convention d'exploitation.

Suivi du Maire et des conseillers

Le Maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs

Correspondance

Monsieur le Maire fait lecture des diverses correspondances.

Varia

2020-06-560 Jeux des 50 ans +

Considérant que la municipalité de Petite-Vallée a déposé sa candidature pour l'organisation des jeux des 50 ans de 2021;

Considérant que les municipalités de l'Estran s'unissent autour de Petite-Vallée pour la réussite de ces jeux;

Considérant les retombées économiques importantes qu'amènent les jeux;

Considérant que certaines activités pourront être présentées chez nous;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement de contribuer un montant de 2500 \$ pour l'organisation et la réussite des jeux des 50 ans à Petite-Vallée.

2020-06-561 Demande de lettre d'appui à la Garde Côtière auxiliaire

Considérant le manque de couverture en sauvetage nautique;

Considérant que la municipalité a comme projet de pouvoir offrir un service de sauvetage nautique sur le territoire inclus entre St-Maxime-du-Mont-Louis à Cloridorme;

Considérant que la municipalité a l'opportunité d'acquérir une embarcation adéquate pour le sauvetage en haute-mer;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu unanimement que la municipalité demande à la Garde Côtière auxiliaire son appui dans le projet de sauvetage en haute-mer.

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

Levée de l'assemblée

2020-06-562 Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 25.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté maire

Vital Côté directeur général